

Modalités de prise en charge du handicap

- Assistance pour trouver une structure spécialisée : Recherche d'une auto-école adaptée à recevoir des élèves en fonction de leur handicap.

Le site de la CEREMH :

http://www.ceremh.org/espace-automobile_base-auto-ecoles-adaptees.html

- Redirection vers l'auto-école associative **APSR de Douai**, équipée de véhicules adaptés à l'enseignement de la conduite des personnes à mobilité réduite.

Téléphone : 03.27.87.25.81

Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale et Organisme de formation.

Association loi 1901 - Actions Prévention Sécurité Routière

58 rue de l'Hippodrome, 59500 Douai

N° SIRET : 441058898 00020

N° d'agrément auto-école : I 12 059 000 30

Modalités de mise à disposition : Affichage en agence, liens et informations sur le site web